

# L'ORIGINE DE LA SONNERIE AUX MORTS

L'histoire commence en 1862 lors de la guerre de Sécession

Alors que l'Armée de l'Union du capitaine Robert Ellicombe se trouvait près de Harrison's Landing en Virginie, se tenait de l'autre côté de cette étroite bordure de terre l'Armée de la Confédération.

Durant la nuit, le Capitaine Ellicombe entendit les gémissements d'un soldat grièvement blessé. Ne sachant pas si c'était un soldat de l'Union ou de la Confédération, le capitaine décida au risque de sa vie d'aller chercher le blessé afin qu'on lui procure des soins médicaux.

Sous les feux incessants de la bataille il rampât jusqu'au soldat blessé pour le ramener au camp de l'Armée de l'Union.

Quand finalement il atteignit son camp, il découvrit que c'était un soldat ennemi.....il était décédé.

Le Capitaine alluma une lanterne et dans la pénombre il découvrit le visage du soldat. C'était son propre fils.

Le garçon étudiait la musique dans le Sud lorsque la guerre éclata. Sans le dire à son père, le garçon s'était enrôlé dans l'Armée de la Confédération.

Le lendemain matin, le cœur brisé, le Capitaine malgré le statut d'ennemi de son fils demanda la permission à ses supérieurs de lui faire des funérailles militaires.

Sa demande lui fut accordée mais en partie seulement.

Le Capitaine avait aussi demandé que la fanfare de l'armée puisse jouer aux funérailles de son fils.

Sa demande lui fut refusée dû au fait que son fils était un soldat ennemi. Mais par respect pour le père, on décida tout de même de lui allouer un seul musicien.

Le Capitaine choisit un joueur de clairon.

Il demanda au musicien de jouer une suite de notes musicales qu'il avait trouvé sur un morceau de papier dans la poche de l'uniforme du jeune militaire.

**C'est ainsi que naquit l'émouvante mélodie de l'appel aux morts, maintenant jouée aux funérailles militaires.**



## Mais chez nous en France !

Interprétée lors des manifestations patriotiques et des cérémonies commémoratives, on est tenté de croire que la sonnerie aux Morts a toujours existé.

Pourtant, les poilus qui pleuraient leurs frères d'armes des tranchées ne l'entendirent jamais, puisqu'elle ne fut composée qu'après la première guerre mondiale, au début des années trente.

A son origine se trouve l'un des héros de la grande guerre, le **général GOURAUD**.



*Général Gouraud*

Lors de ses visites à l'étranger, en Angleterre et aux États Unis en particulier, il avait été frappé par l'impact qu'avaient les sonneries « **LAST POST** » et « **TAPS** » sur les participants aux cérémonies de souvenirs aux Morts.

Il prit l'initiative de faire composer par le chef de la musique de la Garde Républicaine, le commandant Pierre DUPONT, une sonnerie appropriée. Il la fit exécuter lors de la cérémonie de ravivage de la Flamme de l'Arc de Triomphe le **14 juillet 1931** en présence du Ministre de la Guerre, André MAGINOT, et lui proposa sur le champ qu'elle devienne réglementaire.



*Commandant Pierre Dupont*

Dans une circulaire rédigée le 11 août 1932, celui-ci précisait

« L'usage s'est établi, au cours des cérémonies d'hommage aux Morts de la grande guerre qui, depuis l'armistice, se déroulent devant les monuments commémoratifs et particulièrement devant le tombeau du Soldat inconnu, d'observer une minute de recueillement.

J'ai décidé de compléter ce cérémonial, désormais traditionnel, par une sonnerie nouvelle dite '**Aux Morts**', qui constituera le signal et le prélude à la minute de silence ».

Cette sonnerie pourra également être exécutée dans toutes les circonstances où le commandement croira devoir honorer par un cérémonial les officiers, sous-officiers et soldats tombés au champ d'honneur.

*Marche "Aux Morts" 1933*  
*2<sup>e</sup> d. "marche funèbre"*  
 Clarinet:  
 Tambourin solo et sans tambour  
*long.*  
*p* *cres.* *ceci*  
*Do poco a poco*  
*dim.* *poco a poco* *ceci*  
*no.*  
*Le véritable inspirateur de ce modeste mais pieux hommage à nos chers Morts, le Général Gouraud, Gouverneur Militaire de Paris. En témoignage de ses sentiments admiratifs et très respectueusement dévoués.*  
*Le téméraire et très respectueux administrateur des sépultures militaires*  
*Dupont*

Dédicace figurant sur la partition.

« Au véritable inspirateur de ce modeste mais pieux hommage à nos chers Morts, le Général Gouraud, Gouverneur Militaire de Paris. En témoignage de ses sentiments admiratifs et très respectueusement dévoués. »

Signé: Dupont

GOUVERNEMENT MILITAIRE  
DE PARIS

-:-:-:-  
Etat-Major

Paris, le 28 Juillet 1932.

N° 443 /G.M.P.

Le Général GOURAUD  
Gouverneur Militaire de Paris

à Monsieur le MINISTRE de la GUERRE  
- Cabinet -

Les Cérémonies d'hommage aux Morts de la Grande Guerre qui, depuis l'armistice, se déroulent devant les Monuments Commémoratifs, et plus particulièrement devant la Tombe du Soldat Inconnu, comportent toujours une minute de Silence observée par les assistants.

Cette coutume est devenue désormais un véritable "Rite" auquel participent, dans une même communauté de pensée, tous ceux qui ont au coeur l'Amour de la Patrie ainsi que des sentiments de reconnaissance envers ceux qui l'ont sauvée.

Beaucoup pensent que ce Rite serait plus complet s'il comportait, comme prélude, une sonnerie de clairons appropriée.

C'est l'avis de ceux qui ont assisté comme moi à des Cérémonies analogues en Grande Bretagne ou aux Etats-Unis et ont été frappés de l'effet produit par les sonneries, dites "LAST POST" et "TAPS".

.....

J'ai donc pris l'initiative de demander au Chef de Musique - Commandant DUPONT, de la Garde Républicaine, de composer, sous le titre de sonnerie "AUX MORTS", un projet présentant le caractère voulu.

C'est cette sonnerie que vous avez entendue le 14 Juillet dernier, à l'Arc de Triomphe de l'Étoile lorsque vous avez ranimé "la Flamme".

Vous avez bien voulu me dire, à ce moment, que vous la trouviez très bien et répondant tout à fait à la pensée qui l'avait dictée. Vous avez bien voulu acquiescer également, quand je vous ai proposé de l'adopter pour les Cérémonies d'hommages aux Morts auxquelles l'Armée est appelée à participer.

J'ai en conséquence l'honneur de vous adresser, ci-joint, le texte de la sonnerie en question en vous demandant de vouloir bien la rendre réglementaire. J'ai pu m'assurer, en la faisant exécuter par les tambours et clairons d'un régiment d'Infanterie de la garnison de Paris qu'elle ne présentait pas de difficultés d'exécution pour les Corps de troupe.

Pour le Général GOURAUD absent  
Le Général PRETELAT  
Pvt. Gouverneur Militaire de Paris  
signé: PRETELAT.

Document ci-dessus : partie des archives du général Gouraud, confiées par sa famille aux Archives du Ministère des Affaires Étrangères, montrent les circonstances dans lesquelles le général a proposé en juillet 1932 l'instauration d'une Sonnerie aux Morts officielle.

Sources :

<http://champagne1418.pagesperso-orange.fr/recit/recit4.htm#auxmorts>

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Sonnerie\\_aux\\_morts](http://fr.wikipedia.org/wiki/Sonnerie_aux_morts)

<http://www.unc-boissire-montaigu.fr/association/Sonnerie/sonnerie.htm>